



Tarifs mensuels

CONTRIBUTION DES FAMILLES : de septembre à juin

Lycée Général et Technologique	86 €	<u>Réductions sur la contribution familiale</u> : 2 enfants dans le Groupe: 10% 3 enfants dans le Groupe: 15% 4 enfants dans le Groupe: 25%
Lycée Professionnel	77 €	

RESTAURATION : de septembre à mai (juin au ticket)

Les lycéens peuvent se restaurer, au même tarif, au Restaurant pédagogique du Lycée Hôtelier ou au self mis à leur disposition.

L'achat de tickets est obligatoire pour se restaurer au mois de juin.

	Repas complet	
DP 1 – 1 repas par semaine	22,00 €	Les élèves externes n'ont pas la possibilité d'apporter leur repas pour déjeuner au lycée
DP 2 – 2 repas par semaine	43,45 €	
DP 3 – 3 repas par semaine	64,35 €	
DP 4 – 4 repas par semaine	82,10 €	
Prix du ticket repas	6,50 €	

COTISATIONS ANNUELLES

Les cotisations sont dues au premier jour de la rentrée, elles sont reversées intégralement à ces organismes.

Association des Parents d'élèves (par famille)	19 €
Direction Diocésaine d'Auxerre (par élève)	43,47 €
Assurance individuelle accident (par élève)	7,50 €

Assurance non facturée si une attestation individuelle accident est remise au lycée avant le 20 septembre 2017

FRAIS DE DOSSIER

pour toute nouvelle inscription : 25 € par élève

ACOMPTE

pour toute inscription ou ré inscription : 80 € par famille (déduit de la facture annuelle)

Les montants ci-dessus ne sont qu'indicatifs et ne seront définitifs qu'après avoir été arrêtés par M. le Préfet ou les différents organismes. Toutefois, ils devraient être très proches de ces estimations.